

INFO-CÉUA



août 2020

Bulletin d'information du CÉUA sur le programme de soin et d'utilisation des animaux en recherche et en enseignement

FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ

Le CÉUA demande qu'un formulaire de consentement éclairé (non complété) accompagne toute demande d'autorisation d'utiliser des animaux pour des projets de recherche faisant appel à des animaux appartenant à des propriétaires. Le titulaire du projet a la responsabilité de clairement expliquer au propriétaire de l'animal/troupeau les objectifs de l'étude, les manipulations prévues et les implications possibles sur l'animal, le tout en langue vernaculaire. Le client peut profiter de cette occasion pour poser les questions qu'il pourrait avoir. Au fil du temps, le CÉUA a constaté que le formulaire de consentement était souvent incomplet. Pour aider les responsables de projet à rédiger un formulaire de consentement complet, le CÉUA a mis à votre disposition deux nouveaux outils sur son site Web :

- ⇒ Le **Guide d'information sur le consentement libre, éclairé et continu** vise à présenter les éléments de base concernant l'obtention d'un consentement libre, éclairé et continu de la part des propriétaires d'animaux pour la participation de leur animal/troupeau dans des activités de recherche. Le guide contient également des exemples de contenu de formulaire de consentement.
- ⇒ Le **Gabarit du formulaire de consentement éclairé**, dont vous pouvez vous servir pour élaborer le vôtre, comprend les rubriques devant apparaître dans le formulaire de consentement. Ce gabarit peut être modifié afin de l'adapter à votre projet de recherche.

SITE WEB DU CÉUA – ajout de sections

- ⇒ Le CÉUA a ajouté trois nouvelles sections à son site Web : la section où vous trouverez les nouveaux outils pour élaborer un formulaire de consentement éclairé complet, la section Catégories pour animaux d'enseignement qui explique les catégories qui doivent être assignées à un protocole d'enseignement faisant appel aux animaux de la colonie d'enseignement et la section Foire aux questions où le CÉUA répond aux questions qui lui sont le plus fréquemment posées. La section Foire aux questions comprend aussi une présentation faite aux trois départements de la Faculté de médecine vétérinaire par des représentants du CÉUA et de la division ferme et animalières (FANI) pour différencier le rôle du CÉAU et FANI et les bonnes personnes-ressources à contacter.

- Nouveauté et bulletins
- Directives en lien avec les demandes
- Formulaires CÉUA
- **Formulaire de consentement éclairé**
- **Catégories pour animaux d'enseignement**
- Formation en expérimentation animale (FEA)
- Procédures CÉUA
- **Foire aux questions**
- Nous joindre

Pour joindre le secrétariat du CÉUA



Madame Johanne Dumais, secrétaire du CÉUA, poste 8392
Madame Maryse Dansereau, coordonnatrice du CÉUA, poste 8412

ceua@medvet.umontreal.ca

www.ceua.umontreal.ca